

Saxonnes. L'on y fait de plus une retenue de dix pour cent sur les gages des Officiers effectifs, & de vingt pour cent sur ceux des Officiers qui sont à la pension. En *Russie*, l'Impératrice ayant établi dans ses Armées un arrangement favorable aux Officiers étrangers lorsqu'ils désirent de se retirer, quelques-uns d'entre-eux qui ont demandé leur démission, l'ont obtenue, avec la seule condition de ne point servir contre cet Empire. On y engage leur parole d'honneur, comme l'engagement le plus sacré pour un Officier.

R A T I S B O N N E. Un Rescrit de l'Empereur au Roi de Prusse a été adressé aux Ministres de Sa Maj. Impériale à la Diète & dans les Cours de l'Empire, à l'occasion de diverses plaintes portées par le Duc de Mecklenbourg, sur un enlèvement de quelques-uns de ses Sujets par des Enrôleurs Prussiens. Voici cette pièce.

FRANÇOIS, par la grace de Dieu, Empereur des Romains &c. &c. &c. Votre Majesté verra clairement par les deux Ecrits ci-joints, l'un daté du 5. Février, & l'autre du 2. Mars derniers, les plaintes qui Nous ont été portées par le Duc Chrétien-Louis de Mecklenbourg-Schwerin, à l'occasion des violences dont les Officiers & les Soldats de vos troupes ont usé pour enrôler des recrues dans ses Etats. Elle y verra aussi les représentations faites par ce Prince, sur ce qu'on a prétendu l'obliger à révoquer les Ordonnances par lesquelles il a défendu de faire de tels enrôlements. Il s'y est plaint sur-tout de ce qu'un gros Détachement de Hussards est entré de force dans les Terres de sa domination, y a enlevé, contre tout droit, plusieurs Baillifs & autres Officiers